

Histoire des Lieux de Culte à Morges

Je tiens à préciser qu'il s'agit d'un document de travail.

Les sources proviennent d'Emile Kupfer et de Paul Bissegger. Ce document peut contenir quelques erreurs dont certaines méritent quelques vérifications, mais j'espère qu'elles susiteront quelques réactions et amèneront éventuellement à une discussion.

Histoire des Lieux de Culte à Morges

La fondation de Morges est due à Louis I^{er} de Savoie en 1286-1287.

Nous savons que quatre stations lacustres ont existé avant Jésus-Christ. Qu'en était-il à Morges avant 1286 ? Pourquoi ce nom, Morges ?

Il faut sans doute retenir la racine Gauloise Morga qui signifie frontière. Ce nom doit être très vieux et il devait s'agir de frontières importantes. Il existe notamment une rivière qui s'appelle Morges, à St Gingolf entre la France et la Suisse, mais le nom devait existé bien avant que la Suisse ait sa frontière à cet endroit. Il existe également une rivière qui s'appelle Morges à Conthey. Il s'agissait de la frontière entre les terres des ducs de Savoie et celles de l'Evêque de Sion. Deux batailles se sont déroulées sur cette frontière. La première a eu lieu au Moyen-Age, entre la Savoie et l'Evêque de Sion. C'est de cette époque que datent certainement les noms de famille, Evéquoz et Duc. La deuxième bataille a eu lieu en 1798, entre les Français, aidés des Vaudois et les Haut Valaisans. A cette époque, le nom de Morges devait déjà dater d'avant.

Pour connaître ce qu'il y avait à Morges avant 1286, il faut s'intéresser à l'histoire des villages avoisinant Morges. Contrairement à Nyon et Lausanne, Morges n'a pas d'origines romaines. D'après le procès d'octobre 1296 entre le Comte de Savoie et le seigneur de Vufflens, nous savons que la Seigneurie de Vufflens s'étendait de la Venoge à une pierre dite Brisi Salinium, située à l'ouest de Morges, approximativement à l'ouest du port du Petit Bois et du Jura au lac. Il faut préciser que le seigneur de Vufflens était vassal de l'Evêque de Lausanne. Les terrains où s'élève actuellement Morges, devaient être des prés plus ou moins humides avec peut-être quelques rares pêcheurs. Pour en connaître davantage de la région morgienne après Jésus-Christ, il faut donc étudier les villages entourant Morges qui sont beaucoup plus anciens. Le territoire de Morges faisait partie du décanat d'Outre-Venoge qui était limité par la Venoge, l'Aubonne et le Risoud. Ce territoire comprenait plus de trente paroisses dont plusieurs ont disparu ainsi que les villages associés, soit : Joulens, Chanivaz, Chabie près de L'Isle, St-Chrisophe près d'Aclens et Torclens près de Montricher. Le village de Joulens va nous intéresser car il était, avec son Eglise, dédiée à Notre Dame, situé à l'emplacement du signal et du cimetière d'Echichens. Chanivaz se trouvait au bord du lac à Buchillon dont une propriété en porte encore le nom. Des ruines romaines, les plus importantes de la région entre Nyon et Lausanne, ont été découvertes dans cette propriété de Buchillon. Une route romaine devait passer dans le bois de Buchillon, puis pas très loin de la future Morges et traverser le village de Saint Sulpice jusqu'à Lousonna (l'actuel giratoire de la Maladière). Il y a peu de restes romains dans notre région, mais on peut affirmer que tous les villages du Décanat dont les noms finissent en « ens » et « enge » sont des villages Burgondes (V^{ème} siècle), construits sur des villas romaines. L'étude du village de Lonay dont

l'Eglise a été construite très certainement sur l'emplacement d'une villa romaine. C'est regrettable que lors de sa restauration en 1951, l'Etat de Vaud n'ait pas jugé nécessaire d'effectuer des fouilles sous cette Eglise. Avant l'arrivée des Savoyards, Lonay dépendait du seigneur de Vufflens et de l'Evêque de Lausanne. L'étude de ce village permet de mieux comprendre ce qu'était la prairie morgienne avant la construction de la ville. De ce qui précède, nous pouvons conclure que les villages d'Echichens, Bremblens, Echandant, Denges, Préverenges auxquels il faut peut-être ajouter le village, Romans sont d'origine romaine. La route romaine de L'Etraz venant de Genève, passait plus au nord, soit à Lonay depuis Saint Jean, puis au pieds des Abbesses jusqu'au bas du coteau d'Echandens, évitant les collines d'Ecublens, puis devait traverser la Venoge en direction du supermarché « Conforama », à Bussigny jusqu'à Moudon évitant Lousonna. Cette route devait être plus importante que celle passant plus au sud, par Buchillon et Saint Sulpice.

Ayant défini la région morgienne du point de vue cartographique, nous allons nous intéresser à la politique et aux idées de l'époque de la fondation de la ville.

Le XIII^{ème} siècle fut celui des cathédrales gothiques de Saint François d'Assise, de Saint Louis et de Saint Thomas d'Aquin. La papauté, jusque là toute puissante, fut déclinante à la fin du XIII^{ème} siècle. Sous Boniface VIII, cette dernière fut affaiblie par des luttes contre Edouard I d'Angleterre et Philippe Le Bel, de France. Il faut mentionner qu'en 1275, onze ans avant la naissance de Morges, la cathédrale de Lausanne fut consacrée par le pape Grégoire X en présence de l'empereur Rodolphe de Habsbourg. Cette fin du XIII^{ème} siècle fut marquée par l'affaiblissement de la féodalité et par la montée des artisans, des commerçants et d'une certaine bourgeoisie qui possédait des valeurs. Il était d'usage de rattacher une nouvelle Eglise à une Eglise existante. Si Rolle dépendait de Perroy, Morges quant à elle, dépendait de l'Eglise Notre Dame de Joulens qui devait être d'origine romaine. L'Eglise de Joulens est nommée pour la première fois au XII^{ème} siècle, soit en 1147, lors d'une certaine donation effectuée par le prêtre Hugues de Joulens. Une chapelle de Saint Jacques est notamment mentionnée. L'Eglise de Joulens n'a toutefois pas disparu avec la fondation de Morges et bénéficia de dons importants jusqu'à l'arrivée de la Réforme. Il est probable que dès la construction de la chapelle de Morges, le curé ait habité Morges et que Joulens fut desservi par un vicaire. La peste n'est certainement pas la cause de la disparition de Joulens, mais la population s'est déplacée à Morges. Joulens est très certainement devenu une mine de pierre. Des avis divergent quant à la provenance des colonnes du dernier niveau du musée Forel. M. R. Berger suppose que celles-ci proviennent de l'Eglise de Joulens alors que M. Bissegger affirme le contraire. Ce détail est à vérifier car ces colonnes ont très bien pu être entreposées un certain temps. Nous sommes assez bien renseignés de l'Eglise de Joulens et de Morges grâce aux procès verbaux des visites effectuées par les commissaires épiscopaux, en 1416 et 1453. A noter que Joulens et Morges se trouvaient dans le décanat d'outre-Venoge dont Morges devenait la capitale. Celui-ci s'étendait de la Venoge jusqu'à l'Aubonne et le Risoud. En 1416, il a été noté que la toiture de l'Eglise de Joulens laisse passer l'eau. Nous savons qu'en 1453, les réparations ont été effectuées, mais qu'il s'agit dès lors de refaire le porche,

de réparer une cloche et d'entourer le cimetière d'une palissade en attendant la construction d'un mur. Les observations concernant les objets de culte sont nombreuses. Il est question de la lampe éternelle située devant le tabernacle qui doit être allumée continuellement. Il manque notamment un ostensorio et une croix convenable.

La chapelle de Morges s'appela tantôt « chapelle, tantôt « Eglise », mais ce ne fut jamais très clair. Nous trouvons des papiers d'après lesquels il semble que l'Eglise est dédiée à Notre-Dame. L'Eglise était appuyée contre la muraille et s'avancait jusque devant l'immeuble Trabaud. Il n'y a pas toujours eu un clocher. Il y avait au début une tour de défense qui était appuyée contre l'Eglise et la muraille et qui défendait la porte d'entrée côté Lausanne. En 1409, cette tour de défense fut reconstruite et ce n'est que par la suite qu'elle s'est transformée en clocher. La visite des commissaires épiscopaux de 1416, nous apprend que l'Eglise possédait quatre autels particuliers. 1) La chapelle de Saint Nicolas, la seule qui soit mentionnée comme possédant un édifice de quelque importance. 2) L'autel de Saint Georges, 3) l'autel de Saint Jean- Evangéliste et 4) l'autel de Saint Antoine. Le procès verbal fait mention d'une fondation litigieuse d'un certain Monsieur Bertholet qui voulait construire un autel dédié à la Vierge Marie. Dans le procès verbal de 1453, l'Eglise est désignée « capella Morgie », l'autel de Saint Nicolas qui était situé côté vent et qui datait des premiers temps de la ville est remplacé par l'autel de Saint Nicolas et André, un nouvel autel est construit, celui de la Sainte Trinité et un autel de la Sainte Vierge qui a été créé par Monsieur Bertholet de visencier déjà mentionné en 1416. Cet autel est incorporé au clergé de l'Eglise ; ceci expliquerait qu'à ce moment-là, l'église ait pris le même vocable que celui de la paroissiale de Joulens. Dans un papier, il est stipulé « Eglise Notre Dame de Morges ». Le 15 avril 1495, ce fut dans l'église, c'est à dire dans la chapelle de la bien heureuse Vierge Marie qu'on procéda à l'élection de deux gouverneurs de la ville. Il est mentionné un autel de saint Jean Baptiste et deux autels déjà mentionnés, soit ceux de saint Antoine et de saint Jean-- l'Evangéliste.

En 1453, les commissaires visitèrent aussi la chapelle de l'Hôpital de Morges qui fut construite à la demande de Louis de Savoie et de son épouse et à la demande de la commune de Morges et avec l'autorisation de Jean, évêque de Lausanne. Cette chapelle possédait une cloche et un autel. Le 9 avril 1499, Mg Nicolas Garilliat, évêque d'Ivrée en Piémont, fondait dans l'Eglise de Morges, une chapellenie (et non pas une nouvelle chapelle) jointe à l'autel de la bienheureuse Vierge Marie des grâces. M^r Garilliat était originaire de Joulens et qui fit ses premières années d'étude dans une école de latin de Morges (celle-ci doit être à l'origine du collège actuel). Il finit ses jours à Morges et légua un capital pour rémunérer un collège de quatre prêtres qui chaque jour devaient dire deux messes à l'autel de la Vierge Marie. Le premier recteur de la chapellenie s'appela dom Jean Breton. Il y a encore de nombreuses fluctuations quant à ces autels particuliers.

L'Abbaye des Cordeliers .

Le 4 août 1494, le pape Alexandre VI autorisa l'évêque de Lausanne, Aymon de Montfalcon à fonder hors des murs de la ville, une maison de religieux Franciscains, vulgairement appelés « Cordeliers ». L'évêque de Lausanne ne céda pas tout de suite, mais les Morgiens se firent appuyer en 1497, par le duc de Savoie, Philibert le Beau. L'évêque remis aux frères Annable d'Antioche et Benoît Béranger, un grand pré situé au bord de la Morges avec la permission d'y construire une Eglise, un clocher, un cloître, un dortoir, un réfectoire et tous les bâtiments nécessaires à un couvent. Le 24 mai 1500, la première pierre fut posée en présence de l'évêque. Celui-ci donna une somme de 100'000 francs (de 1935) pour la construction. La commune de Morges participa également aux frais. A la fin du XV^{ème} siècle, un Franciscain connu pour sa sainteté et ses dons oratoires, vivait à Cluse, en Savoie. Celui-ci s'appelait Annable D'Antioche et fut le premier supérieur du Couvent. Il avait un frère : Georges d'Antioche. D'après les dires d'employés de l'arsenal, sa pierre tombale datant de 1520 se trouvait stockée au haut de la grande tour et l'en descendirent. Aujourd'hui, on en trouve la moitié qui a été réutilisée et encastrée dans l'embrasure d'une fenêtre de l'escalier montant au premier étage du château. L'Eglise des cordeliers fut comme celle de Joulens, dédiée à la Vierge Marie. Dans l'Eglise de la ville, un autel était aussi à la Vierge Marie. La chapelle du château était dédiée à St André et aussi à la Vierge Marie. En 1530, dix mille confédérés Bernois, Fribourgeois, Soleurois et y compris les combourgeois de Biel, Neuchâtel et de Payerne vinrent au secours de Genève qui était harcelé par la noblesse vaudoise et savoyarde (les gentilshommes de la Cuiller). Les Suisses restèrent cinq jours à Morges. Ils se conduisirent d'une façon épouvantable en réalisant des sacrilèges, vols,... qui rappelèrent aux Morgiens les guerres de Bourgogne. Le château de Vufflens fut incendié à cette occasion. Le couvent des cordeliers fut mis à sac, mais pas démolî. Les cordeliers allèrent se réfugier à Evian, mais revinrent à Morges.

1536, la Réforme à Morges

En 1532, rien ne laissait supposer à un changement de régime. Le duc Charles III effectua une visite somptueuse du Pays de Vaud et prêcha contre l'hérésie. Finalement, l'invasion du Pays de Vaud s'effectua d'une manière très rapide. Il n'y avait pas de troupes pour le défendre. A Morges, quelques bandes de mercenaires Italiens postés sur la Venoge s'enfuirent. Il faut souligner que la Réforme ne fut pas souhaitée par les Vaudois, mais bien imposée par les Bernois. Le 6 février 1536, une délégation de Morgiens se rendirent au camp des Bernois à Saint Julien. Ils demandèrent à ne pas être contraints en matière de foi. Les Bernois acceptèrent et les Morgiens prêtèrent serment de fidélité à leurs excellences. Les Bernois ne tinrent pas promesse et firent détruire aux frais de la ville et en présence du Bailli, les autels et les statues. Il y eut de la résistance, des oratoires privés eurent lieu. On se déplaçait en Savoie, à Oron ou ailleurs pour recevoir les sacrements. On note le cas d'un prédicateur qui fut assassiné par deux villageois de Romanel/Morges. En représailles, les Bernois firent pendre tous les hommes âgés de plus de 18 ans de Romanel/Morges sauf les assassins qui avaient réussi à s'enfuir. Les Bernois eurent des difficultés à trouver des pasteurs. La présence durant

quelques années de l'ancien Curé, Jean Poncet, en est peut-être la cause. A la même époque, un prêtre non nommé fut battu, puis expulsé.

Dans la première génération, il semble que les habitants de Morges aient pensé que les Bernois finiraient bien par partir et qu'ils pourraient revenir à l'ancien culte. Ceci expliquerait la raison pour laquelle, les habitants fermèrent à clef l'église paroissiale pendant plus d'un demi-siècle et utilisèrent l'église des cordeliers pour le nouveau culte. En 1539, restait à Morges, Jean Poncet, ainsi qu'un ermite à Joulens. Par la suite, Joulens n'est plus mentionné. Finalement, en 1597, les Morgiens entreprirent la réparation de l'église paroissiale. La pierre devait être tirée de Morges (Eaux minérales) et les tuiles de Bussy et de Bettens, ceci malgré l'existence d'une tuilerie à proximité de Morges. Le clocher aussi fut rebâti et le tout devait avoir fière allure. L'église devait contenir huit cents places. Lorsque les protestants durent quitter la France, les galeries furent agrandies et les chapelles intérieures furent utilisées.

En 1767, il fut décidé de démolir l'église paroissiale et de construire à côté un nouveau temple sur un lieu dit « l'Etang ». Pendant les travaux, les cultes furent prononcés dans les locaux du Manège construit en lieu et place du couvent des cordeliers. Il faut signaler que lors de la démolition de l'ancienne église, l'horloge et une cloche furent utilisées pour la tour de l'Hôtel de ville.

La démolition de l'ancienne église eut lieu en 1769.

Le nouveau Temple. La construction du nouveau temple commença en 1769. Le terrain était mauvais. On commença à battre des pieux provenant de la forêt communale de St-Christophe, près d'Aclens. Il est à noter qu'il existait un village St-Christophe près d'Aclens. La nouvelle église devait pouvoir contenir trois cents places de plus que l'ancienne. Les plans furent demandés concurremment aux architectes de Crousaz, à Lausanne et Ritter, à Berne. Les plans de Ritter furent retenus. La molasse fut tirée d'une carrière à Monnaz et le marbre de St-Tiphon et pour les sculptures, de Neuchâtel. La charpente fut construite avec du bois provenant de la forêt communale du Carroz et d'une forêt à St Cergue. Les travaux avancèrent rapidement, mais on s'aperçut que le clocher se mettait à pencher. Il fallut démolir le clocher jusqu'aux fondations. La reconstruction du clocher fut effectuée sous la Direction de Crousaz qui en réalité, était subordonné au français, Léonard Roux. Les dalles funéraires de l'ancienne église furent utilisées pour le sol de la nouvelle église. Les stalles du chœur proviennent de l'ancienne église. Il en est de même concernant la table de communion dont les quatre petites colonnettes proviennent elles-mêmes de la cathédrale de Lausanne. Derrière la chaire, on peut observer une pierre tombale de l'ancienne église. Il faut noter que toute la façade de l'église a été remaniée lors de sa reconstruction. Cette église a un style baroque ou jésuite. Cette dernière possède un chœur qui lui fait ressembler à celle du St Esprit, à Berne.

Eglise catholique actuelle.

En 1808, une première demande est faite pour pouvoir célébrer la messe à Morges. Elle est refusée. Les catholiques qui désiraient aller à la messe étaient forcés d'aller à Assens ou à Echallens. En 1823, la duchesse d'Ottrante, veuve de Fouché, racheta la propriété de Rond Bosson. En 1825, la duchesse obtint l'autorisation de faire célébrer la messe dans sa propriété à la condition que cela ne soit pas public. En 1835, avec l'aide de M^{me} la duchesse d'Ottrante, les catholiques créent un lieu de culte dans l'immeuble du charpentier, Steiger, à la rue de la Gare 17. L'église est dans un premier temps desservie par le curé de Lausanne. Ensuite, il y a un curé en permanence. Le curé Duvillard décide de construire une église néo-gothique dédiée à Saint François de Sales. Les travaux furent adjugés à Louis Brélaz. L'architecte fut Henri Perregaux. Les fonds vinrent de Savoie et d'ailleurs. M. le curé Duvillard vient de Chêne. L'église fut terminée en 1844 et l'école en 1845. M. le curé Ramuz joua un rôle important dans le développement de la paroisse (Bière). M. Paderewski fut généreux envers la paroisse et lui offrit entre autre, des orgues. Il habitait Rond-Bosson. Après le concile Vatican II, l'église fut transformée en 1968-69 par M. Jean Serex. Après que le statut des catholiques vaudois est accepté en 1970, l'église fut transformée à nouveau. On y trouve actuellement les sculptures d'André Pirlot et le chemin de croix de son beau-père, le peintre Faravel.

Après avoir utilisé les locaux Steiger, l'Eglise libre inaugura sa chapelle due à l'architecte Fortay, en 1862.

En 1891, eut lieu l'inauguration de la chapelle de langue allemande.